

Zoom sur ...

... l'Indice de l'intégration régionale en Afrique, édition 2019

Publié conjointement par l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, **l'Indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA) 2019 évalue l'état de l'intégration régionale** et les efforts déployés par les pays qui sont membres **des huit communautés économiques régionales (CER)** reconnues par l'Union africaine. **Il compare chaque pays aux autres pays de la CER concernée, puis à l'ensemble des pays africains.** L'IIRA 2019 est la deuxième édition de l'Indice d'intégration régionale en Afrique, publié la première fois en 2016. Sa principale nouveauté repose sur l'élaboration d'un indice à l'échelle continentale (en plus du classement régional), qui fait écho à l'initiative panafricaine de **Zone de libre-échange continentale (ZLECAf)**, officiellement entrée en vigueur en juillet 2019 et dont le lancement effectif devrait intervenir dans les prochains mois. L'IIRA utilise **16 indicateurs regroupés en 5 dimensions** : l'intégration (i) commerciale, (ii) productive, (iii) et macroéconomique, (iv) les infrastructures régionales et (v) la libre circulation des personnes. Les scores pondérés sont calculés sur une échelle de 0 (intégration faible) à 1 (intégration élevée).

❖ A l'échelle continentale africaine

Le continent africain est globalement peu intégré, avec un score moyen de 0,327. **Les dimensions les plus faibles sont l'intégration productive (0,201) et les infrastructures (0,22).** Au titre de l'intégration productive, le rapport souligne **l'insuffisance de la production de biens intermédiaires sur le continent africain et le manque de complémentarité des marchandises échangées.** Les infrastructures sont par ailleurs jugées inadéquates, tant par voies aérienne que terrestre. A l'inverse, en moyenne, les dimensions les plus fortes sont l'intégration macroéconomique (0,399) – **favorisée par l'adoption de critères de convergence dans plusieurs CER, dont la CEDEAO** – et la libre circulation des personnes (0,441) – que le **Protocole de Kigali**, signé en mars 2018 par 27 pays, entend soutenir. L'indice d'intégration commerciale (0,383) est tiré vers le bas par **les niveaux moyens de droits à l'importation et de barrières non tarifaires**

en Afrique, qui sont encore parmi les plus élevés au monde, avant la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Dans le classement général, l'Afrique du Sud apparaît comme le pays le plus intégré à l'échelle continentale, avec un score de 0,625, soutenu par de bons résultats en termes d'intégration productive et d'infrastructures. **Le Sénégal (0,404), le Ghana (0,403) et le Togo (0,399) sont les premiers pays d'Afrique de l'Ouest**, classés respectivement de la 7^{ème} à la 9^{ème} place. La Mauritanie (0,386), le Burkina Faso (0,370), la Côte d'Ivoire (0,357), le Mali (0,352), la Gambie (0,351), le Bénin (0,347) et le Cap-Vert (0,344) sont classés au-dessus de la médiane, entre le 13^{ème} et le 22^{ème} rang. **La Guinée (0,303), la Guinée-Bissau (0,301), le Niger (0,299), le Libéria (0,244) et la Sierra Leone (0,222) occupent à l'inverse la fin du classement**, du 33^{ème} au 51^{ème} rang.

❖ A l'échelle régionale de la CEDEAO et des autres communautés économiques impliquant les pays d'Afrique de l'Ouest

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) obtient **le 5^{ème} score de l'intégration la plus élevée sur les 8 CER** reconnues par l'Union africaine, à 0,425 en moyenne. Les pays de la région affichent **leur meilleure performance en matière de libre circulation des personnes**, à 0,733 en moyenne, soit le score le plus élevé de toutes les CER. La CEDEAO souffre en revanche du score **le plus faible du continent en termes d'intégration productive** (0,22 en moyenne). **La Côte d'Ivoire (0,667), le Burkina Faso (0,561) et le Sénégal (0,516) sont les maillons forts de l'intégration régionale au sein de la CEDEAO**, tandis que le Libéria (0,298), la Guinée-Bissau (0,314) et la Sierra Leone (0,316) affichent les scores les plus faibles. A noter que tous les pays de la région, à l'exception du Cap-Vert, appartiennent également à **la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD)**, qui obtient le score de 0,377 avec en tête de son classement la Côte d'Ivoire (0,541) et le Sénégal (0,509). **La Mauritanie, qui ne fait pas partie de la CEDEAO, appartient pour sa part également à l'Union du Maghreb arabe (UMA)**, 2^{ème} CER du continent (0,488) derrière la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA, 0,537). La Mauritanie se classe en dernière position de l'UMA, à 0,255.

Niveau d'intégration à l'échelle continentale et régionale des pays d'Afrique de l'ouest

Pays	Afrique		CEDEAO		CEN-SAD		AMU		COVID-19		
	Score	Rang / 54	Score	Rang / 15	Score	Rang / 29	Score	Rang / 5	Cas Confirmés	Décès	Cas actifs
Bénin	0,347	21	0,391	8	0,407	10	210	3	73
Burkina Faso	0,37	16	0,561	2	0,49	4	847	53	75
Cap-Vert	0,344	22	0,363	11	390	4	231
Côte d'Ivoire	0,357	17	0,667	1	0,541	1	2641	32	1283
Gambie	0,351	19	0,386	10	0,387	13	25	1	11
Guinée	0,303	33	0,389	9	0,379	15	3553	22	1581
Guinée-Bissau	0,301	35	0,314	14	0,317	24	1195	7	1146
Libéria	0,244	47	0,298	15	0,309	25	269	27	98
Mali	0,352	18	0,454	6	0,422	7	1194	72	470
Mauritanie	0,386	13	0,413	9	0,255	5	346	19	312
Niger	0,299	36	0,321	12	0,35	17	955	64	88
Sénégal	0,404	7	0,516	3	0,509	2	3348	39	1623
Sierra Leone	0,222	51	0,316	13	0,309	26	829	386	398
Togo	0,399	9	0,504	4	0,48	6	422	13	212

ACTUALITE REGIONALE

170 M USD pour renforcer la résilience et les moyens de subsistance dans les 4 pays frontaliers du lac Tchad

[La Banque mondiale a approuvé, le 26 mai, une opération de l'Association internationale de développement \(IDA\), d'un montant total de 170 M USD](#), destinés à financer le renforcement de la résilience et des moyens de subsistance dans les 4 pays frontaliers du lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. Le Projet pour la relance et le développement de la région du lac Tchad (PROLAC) a pour objectifs d'appuyer les plateformes de coordination nationale et régionale, de restaurer la mobilité rurale durable et de consolider la reprise des activités agricoles rémunératrices. Il appuiera le partage de connaissances et le dialogue régional à travers une plateforme de données hébergée par la Commission du bassin du lac Tchad et accroîtra l'autonomie des communautés en misant sur l'engagement citoyen, les activités de cohésion sociale et les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre. Enfin, le projet soutiendra la remise en état des routes rurales et des petites infrastructures de transport ainsi que des investissements productifs pour augmenter la productivité et développer l'agriculture, notamment dans les oasis du Niger.

La Banque mondiale lance le prix WURI pour faciliter l'inclusion du secteur informel dans les systèmes de protection sociale

[La Banque mondiale a annoncé le 27 mai le lancement du prix WURI "Mission Billion Challenge"](#), qui vise à faire émerger des solutions innovantes pour faciliter l'accès des travailleurs informels aux systèmes de protection sociale en Afrique de l'Ouest. Le Challenge offre plusieurs récompenses d'un montant total de 150 000 USD aux solutions les plus prometteuses. Pour rappel, le programme WURI (de l'anglais "West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion") vise à augmenter le nombre de personnes dans la région qui disposent d'une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement et qui facilite leur accès aux services sociaux. Déjà mis en œuvre en Guinée et en Côte d'Ivoire, il est doté de 395,1 M USD sur 10 ans et se déploiera progressivement au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Le prix WURI est soutenu par l'initiative ID4D, le programme de Rapid Social Response (RSR) et l'initiative Disruptive Technologies for Development (DT4D) de la Banque mondiale. La date limite de soumission des candidatures est fixée le 14 août 2020. Pour rappel, le secteur informel représente 80% de l'emploi et 55% du PIB total en Afrique de l'Ouest.

376 M USD supplémentaires de la Banque mondiale pour un projet d'autonomisation des femmes en Afrique de l'Ouest

La Banque mondiale a approuvé, le 28 mai, [un financement de l'Association internationale de développement \(IDA\) d'un montant de 376 M USD](#) destiné au Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD, selon l'acronyme anglais). [Le SWEDD est une initiative régionale mise en œuvre depuis 2015 au Niger, au Burkina Faso, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie](#) avec le soutien financier de la Banque mondiale et l'appui technique du Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA) et de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS). Ce nouveau soutien porte l'investissement total de la Banque mondiale en faveur du SWEDD à 680 M USD, auxquels s'ajoutent 10 M EUR supplémentaires investis par l'Agence française de développement (AFD) au titre d'un financement parallèle. La phase 2 du projet permettra d'intensifier les activités en cours en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie et au Tchad, et de les étendre à deux nouveaux pays : le Cameroun (75 M USD) et la Guinée (60 M USD). L'un des volets importants de ce « SWEDD 2 » est l'accent mis sur le renforcement des cadres juridiques qui soutiennent les droits des femmes à la santé et à l'éducation.

Réunion des Ministres de l'UEMOA chargés des transports sur l'évaluation de l'impact du COVID-19 dans le secteur des transports

[Les Ministres chargés des transports de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine \(UEMOA\) se sont réunis le 28 mai 2020](#) afin d'examiner la situation du secteur au sein de l'espace communautaire dans le contexte du COVID-19. Le secteur du transport est fortement impacté par la pandémie, à travers une baisse générale du niveau d'activité et avec comme conséquences le chômage, la réduction des salaires, l'augmentation du coût du transport, etc. Les Ministres ont estimé les besoins et les conditions de reprise des activités en vue d'éviter une dégradation totale du secteur des transports. Ils ont fait entre autres les recommandations suivantes : assurer une concertation régionale préalable à la réouverture des frontières terrestres, aériennes et maritimes ; procéder au contrôle sanitaire sur la COVID-19 au départ et à l'arrivée des voyageurs qui devraient disposer d'un document qui atteste leur état ; apporter un soutien financier au secteur du transport.

Tenue de la 9^{ème} réunion du Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'UEMOA

[La 9^{ème} réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche des Etats membres de l'UEMOA s'est tenue](#) le 19 mai 2020. Les échanges ont mis en exergue la nécessité de garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et la poursuite des activités agricoles nonobstant les impacts liés à la pandémie de la COVID-19. Concernant la situation agricole 2019-2020, le niveau des récoltes est globalement satisfaisant avec une production totale, pour la zone UEMOA, de 30,6 M tonnes de céréales et 26 M tonnes de tubercules. Ces productions enregistrent des hausses, comparées à la moyenne des 5 dernières années. S'agissant de la production halieutique, elle se situe autour de 880 000 tonnes et couvre 53% des besoins minimums en poisson. Cependant, 6,5 M de personnes se trouveraient en situation de vulnérabilité alimentaire au cours de la période de soudure (juin –août) dont plus de 336 680 en situation d'urgence. Cette vulnérabilité alimentaire aggravée par l'insécurité civile persistante dans le Bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger) et dans le Nord et le Centre du Mali pourrait se dégrader avec la crise sanitaire et porter le chiffre à 19,7 M de personnes. Aussi, la situation pastorale est caractérisée par des difficultés d'accès aux ressources fourragères, en raison notamment de l'insécurité civile dans certaines zones au Mali, au Niger et au Burkina Faso, et de l'interdiction de mouvement des troupeaux transhumants suite à l'application des mesures restrictives liées au Covid-19. Les Ministres ont noté également avec préoccupation le péril acridien qui menace la campagne agricole 2020-2021 effective dans les pays côtiers et en cours de démarrage dans les pays du Sahel. Face à la faible capacité de surveillance et d'intervention des unités nationales de lutte antiacridienne, les Ministres lancent un appel à la mobilisation pour contenir ce fléau.

Proparco et Cofina signent un accord de prêt pour faciliter l'accès au crédit des TPE et PME ivoiriennes et sénégalaises

Le 27 mai, en présence de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire Gilles Huberson, [Proparco \(filiale de l'Agence française de développement dédiée au secteur privé\)](#) a signé un accord de prêt d'un montant de 10 M EUR avec le groupe panafricain [Cofina](#) (Compagnie financière africaine) pour faciliter l'accès au crédit des TPE et PME. Ce montant est dédié au financement des clients des filiales de Cofina au Sénégal (5 M EUR) et en Côte d'Ivoire (5 M EUR). Il devrait permettre de financer au moins 1000 entrepreneurs dans chacun de ces pays. Pour rappel, Cofina est un groupe de mésofinance lancé en 2014 et présent dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, où il a déjà financé plus de 85 000 projets. La mésofinance permet d'accompagner les entrepreneurs individuels et les PME dont les besoins de financement sont devenus trop importants pour les institutions de microfinance traditionnelle, mais dont la structure entrepreneuriale reste encore considérée comme insuffisamment formelle par les banques commerciales. Cet accord de prêt s'inscrit dans l'initiative « Choose Africa » lancée par Proparco en 2019 avec pour objectif de consacrer 2,5 Mds EUR au financement et à l'accompagnement de 10 000 start-up et MPEM sur le continent africain d'ici 2022.

BENIN

La signature du protocole de partenariat avec IBP et GIFT pour la transparence du budget autorisée

[Le Conseil des ministres du 27 mai 2020](#) a autorisé la signature du protocole de partenariat avec [International budget partnership](#) (IBP) et [Global initiative for fiscal transparency](#) (GIFT) pour un projet pilote de renforcement de la transparence budgétaire et de participation publique au processus d'élaboration du budget. Le Bénin est l'un des 5 pays bénéficiaires de ce projet pilote, avec le Libéria, le Nigéria, le Sénégal et l'Afrique du Sud. Pour rappel, le Bénin est membre de l'organisation GIFT depuis janvier 2018. En avril dernier, le rapport de l'enquête sur le budget ouvert (OBS) de l'IBP a placé le pays [à la première place des Etats d'Afrique francophone en termes de transparence budgétaire](#), et au 6^{ème} rang à l'échelle continentale.

Allègement des mesures restrictives relatives au COVID-19

A la suite d'une nouvelle évaluation des mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, [le Gouvernement a annoncé un assouplissement de certaines restrictions en vigueur](#) : (i) les lieux de culte sont autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 ; (ii) les véhicules de transport en commun sont autorisés à circuler à nouveau, dans le respect du port de masque ainsi que l'espacement des passagers ; (iii) les bars de nuit sont autorisés à rouvrir à partir du 2 juin. Les discothèques et les plages restent interdites d'accès. Les règles d'hygiène et de prévention préconisées pour l'ensemble, depuis le début de la pandémie, restent en vigueur (port du masque, interdiction de rassemblements de plus de 50 personnes, etc.).

BURKINA FASO

Le Burkina Faso obtient la suspension du paiement de sa dette par le Club de Paris

Au titre de l'initiative du G20 relative au moratoire sur le service de la dette, [le Club de Paris a approuvé la suspension du service de la dette du Burkina Faso](#) envers les pays créanciers membres, du 1^{er} mai au 31 décembre 2020. Le montant de ce report de paiement n'a pas été communiqué. Le Burkina Faso est le 6^{ème} pays officiellement bénéficiaire du moratoire. Pour rappel, les ministres des Finances du G20 et les créanciers du Club de Paris s'étaient accordés, le 15 avril 2020, sur une suspension temporaire du service de la dette pour les pays les plus pauvres, faisant écho à la demande formulée le 19 mars par les ministres africains des Finances, sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, puis reprise par la Banque mondiale et le FMI. L'objectif du moratoire est d'aider ces pays à faire face économiquement aux conséquences de la pandémie du COVID-19, notamment en leur permettant d'utiliser l'espace budgétaire créé pour augmenter les dépenses sociales, sanitaires ou économiques en réponse à la crise. A la date du 29 mai 2020, le Burkina Faso compte 847 cas confirmés de COVID-19, dont 53 décès, 719 guéris et 75 cas actifs.

Une plateforme pour recueillir les préoccupations des entreprises en difficulté

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, a présidé, le 26 mai 2020 à Ouagadougou, [la cérémonie de lancement du Projet d'accompagnement à la résilience économique face à la Covid-19 \(PARE COVID-19\) au profit des entreprises en difficulté](#). PARE COVID-19 vise essentiellement les entreprises affectées par les effets de la COVID-19, dont l'activité économique est menacée. Pour en bénéficier, les entreprises peuvent se connecter sur la [plateforme en ligne](#) dédiée à cet effet ou contacter un centre d'appel (34 08). Les entreprises peuvent ainsi bénéficier de diagnostics flash, d'une assistance et d'un accompagnement dans la gestion des relations d'affaires qui pourraient se dégrader avec leurs partenaires-clés. Dans le cadre du PARE-COVID-19, 14 structures d'appui au secteur privé et structures professionnelles spécialisées dans l'accompagnement des entreprises ont signé une charte pour soutenir ce projet.

Contrôle limité de l'Assemblée nationale et de la Cour des comptes sur le budget selon le CGD.

[Le rapport 2018 du Centre pour la gouvernance démocratique \(CGD\) qui évalue tous les deux ans, en partenariat avec International budget partnership \(IBP\), le niveau de la transparence budgétaire dans la gestion économique du Burkina Faso, a été rendu public à Ouagadougou le 20 mai 2020](#). Ce rapport porte en particulier sur trois domaines : la transparence budgétaire, la participation du public et le contrôle budgétaire, qui ont reçu respectivement les notes de 31, 00 et 43 sur une échelle de 100. Selon les conclusions du rapport, le Burkina Faso doit encore globalement fournir d'importants efforts pour améliorer sa gestion économique. Sur le cas spécifique du contrôle budgétaire, le rapport souligne le contrôle limité de l'Assemblée nationale (AN) et de la Cour des comptes et recommande, entre autres, la création de commissions parlementaires qui puissent examiner le projet et l'exécution du budget de l'exécutif et publier en ligne leurs analyses.

Campagne agricole 2020/21 : plus de 8 M tonnes de production attendues

[La campagne agricole 2020/21 au Burkina Faso a été officiellement lancée le 22 mai 2020 à Boussouma](#), dans la région du Centre. Les objectifs de production sont de 5,7 M tonnes de céréales, 1,6 M tonnes pour les cultures de rente et 941 000 tonnes pour les autres cultures vivrières. Pour accompagner la réalisation de ses objectifs, le gouvernement mettra à disposition des producteurs « à prix fortement subventionnés » près de 40 000 tonnes d'engrais, un peu plus de 14 000 tonnes de semences améliorées, 24 000 litres de pesticides, ainsi que 400 tracteurs, 132 motoculteurs, 4 000 charrues, 200 semoirs et 1020 animaux de trait. Le secteur agricole est un pilier important de l'économie burkinabè avec une contribution d'environ 49% au PIB.

Hausse de 6,7% de la production de coton au Burkina Faso en 2019/20 et mesures de soutien de l'Etat à la filière

[Le rapport relatif au bilan de la campagne cotonnière 2019-2020 au Burkina Faso et aux perspectives pour la prochaine campagne 2020-2021](#) a été présenté au conseil des ministres le 27 mai 2020. La campagne cotonnière 2019-2020 a connu des mesures de relance de la production qui sont entre autres : le renforcement du contrôle de la qualité des engrais et des insecticides ; l'amélioration du prix d'achat du coton graine ; la réduction du prix de cession des intrants agricoles ; l'apurement des impayés internes et externes des saisons 2017-2018 et 2018-2019. Ces mesures ont abouti à une hausse de la production par rapport à la saison 2018-2019 de 16% dans la zone SOFITEX (ouest) et de 4% dans la zone FASO COTON (centre). Cependant, la zone SOCOMA (est) a connu une baisse de 31%. La production nationale de coton graine, y compris biologique, est de 464 000 tonnes au titre de la campagne 2019-2020. [Ceci représente une hausse de 6,7% par rapport aux 434 717 t comptabilisées la campagne dernière, campagne qui avait affiché une chute de 29% de ses volumes de production](#). Pour la campagne 2020-2021, le Conseil a décidé du maintien du niveau de subvention pour les prix de cession des engrais et des insecticides et d'un soutien de 10 FCFA par kilogramme pour le prix d'achat du coton graine. La production cotonnière attendue au titre de la campagne 2020-2021 est de 550 000 tonnes de coton graine.

20% des recettes mobilisées au premier trimestre 2020

[Selon un communiqué du Gouvernement](#), les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat au Burkina Faso, exercice 2020 sont de 2 233,3 Mds FCFA (3,4 Mds EUR), dont 1 894,8 Mds FCFA (2,9 Mds EUR) pour les recettes ordinaires et 338,5 Mds FCFA (0,5 Md EUR) pour les recettes extraordinaires. Au 31 mars 2020, la mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 449,1 Mds FCFA (684,6 M EUR), soit un taux de recouvrement de 20,1%. A la même période, les dépenses budgétaires enregistraient un niveau d'exécution de 576,8 Mds FCFA (879,3 M EUR), sur une prévision ajustée de 2 518,5 Mds FCFA (3,4 Mds EUR), soit un taux d'exécution de 22,9%. [Par ailleurs, il convient de noter que le Président burkinabé a instruit, en avril dernier, le Gouvernement à l'effet d'élaborer une loi de finances rectificatives afin de face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19.](#)

Cession de deux mines d'or dans les régions Nord et Est

[Le Conseil des ministres au Burkina Faso du 27 mai 2020 a adopté deux décrets relatifs à la cession des permis d'exploitation industrielle des mines d'or de la Société Kalsaka Mining SA et de la Société Minière Gryphon SA.](#) La mine de la première est reprise par la Société Balaji Group Mining Kalsaka (BGMK) de l'homme d'affaires indien Akoliya Patelb SA, dans la commune de Kalsaka, province du Yatenga, Région du Nord. L'exploitation de la mine de Kalsaka devrait permettre de générer environ 60,1 Mds FCFA (91,6 M EUR) au profit de l'Etat en 5 ans et de créer 572 emplois directs. La mine de la Société Minière Gryphon SA est, quant à elle, reprise par la société Wahgnion Gold Opérations SA du groupe canadien Teranga Gold, dans les communes de Dakoro et Niankorodougou, province de la Léraba, Région des Cascades. L'exploitation de cette mine devrait permettre de générer environ 88,7 Mds FCFA (135,2 M EUR) de recettes publiques en 13 ans et de créer 303 emplois directs et 439 emplois indirects.

CAP-VERT

COVID-19 : la Banque africaine de développement accorde un prêt de 30 M EUR

[La Banque africaine de développement a annoncé un prêt de 30 M EUR au Cap-Vert](#) pour renforcer sa réponse face aux impacts de la pandémie de COVID-19. Le prêt servira à financer la réponse sanitaire et sociale du pays, à soutenir la stabilité macroéconomique et à aider le secteur privé. En particulier, il permettra d'augmenter le programme d'aide sociale à destination des ménages vulnérables (passant de 5 000 à 8 000 ménages) ; de financer partiellement les salaires des travailleurs temporairement licenciés et de soutenir l'engagement des autorités d'augmenter le nombre de ventilateurs de 20 à 86 dans les chambres d'isolement, et au total de 35 à 130 d'ici la mi-juin.

COTE D'IVOIRE

Soutien de l'Etat ivoirien aux nouveaux chômeurs

[Au terme d'un Conseil présidentiel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan de soutien économique, social et humanitaire contre la COVID-19](#), le ministre de l'Economie et des Finances a annoncé un appui du gouvernement à 20 326 personnes précédemment employées, dont les contrats sont résiliés ou suspendus du fait de la crise sanitaire. Cet appui prendra la forme d'un versement mensuel pour 2 mois d'un montant total de 4,4 Mds FCFA (6,7 M EUR) pour diverses catégories professionnelles : 60 000 FCFA (90 EUR) pour les ouvriers, 120 000 FCFA (183 euros) pour les agents de maîtrise et techniciens, 240 000 FCFA (366 EUR) pour les cadres moyens et techniciens supérieurs, ainsi que 360 000 FCFA (545 EUR) pour les cadres supérieurs.

Financement de la BOAD dans les domaines hydrauliques et aéroportuaires

[Le Conseil des ministres du gouvernement ivoirien](#) a ratifié deux accords de prêts conclus avec la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD). Le premier, d'un montant de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR), est destiné à financer le programme de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan. Ce dernier comporte la construction de deux châteaux d'eau et de 210 km de réseau d'eau potable,

la rénovation de 20 km de réseau existant et la réalisation de 5 000 branchements sociaux. Le second prêt, d'un montant de 25 Mds FCFA (38,1 M EUR), financera la réhabilitation et l'équipement des aéroports de Bouaké et de Korhogo.

GAMBIE

La Banque mondiale approuve une aide budgétaire de 30 M USD

[La Banque mondiale a annoncé le décaissement d'une aide budgétaire de 30 M USD à la Gambie](#), sous forme de subvention, pour contribuer à améliorer la gestion de la dette et des investissements publics, la viabilité financière et la délivrance des services énergétiques et des télécommunications, et augmenter la transparence de la gouvernance des entreprises publiques du pays. La représentante résidente a précisé qu'il s'agissait d'un premier soutien, qui serait suivi d'une seconde aide budgétaire.

GUINEE

La convention minière des blocs 1 et 2 du Mont Simandou bientôt présentée au gouvernement

[Le ministre des Mines et de la Géologie de Guinée a annoncé que la rédaction de la convention minière des blocs 1 et 2 du Mont Simandou, dont le bénéficiaire est la Société Minière de Boké \(SMB\), est achevée au niveau de son Ministère](#). La convention doit être présentée dans les prochains jours en conseil interministériel, avant de passer en conseil des Ministres puis à l'Assemblée Nationale pour adoption. Pour rappel, la SMB détient déjà les blocs 3 et 4 du Mont Simandou et a signé à ce titre avec le gouvernement guinéen un contrat d'exploitation du minerai de fer qui y est présent, pour un montant d'environ 15 Mds USD – dont une partie doit servir au financement d'une ligne de chemin de fer transguinéenne, reliant Kankan (Haute Guinée, 2^{ème} ville du pays) à Conakry. Les blocs 1 et 2 du projet de fer de Simandou, ont été remis sur le marché après le différend entre le gouvernement et leur précédent propriétaire Beny Steinmetz Group Resources. Ce dernier Selon les autorités guinéennes, le mont Simandou renfermerait les plus grands gisements de minerai de fer inexploités au monde connus à ce jour.

EDG : besoin d'une subvention de 3 000 Mds GNF pour 2020

[L'entreprise publique Electricité de Guinée \(EDG\), aurait demandé une subvention totale pour l'année 2020 de 3 000 Mds GNF \(300 M EUR\)](#), afin de payer ses fournisseurs qui sont les producteurs privés possédant les principales centrales thermiques de Conakry. Cette demande de subvention pourrait être revue à la baisse, à 2 400 Mds GNF (240 M EUR). Pour rappel, Conakry connaît depuis plusieurs semaines des coupures de courant et délestages intempestifs, dus à l'arrêt de plusieurs centrales thermiques, qui n'étaient plus payées par l'entreprise publique.

GUINEE-BISSAU

Rapport du PNUD sur l'impact économique de la pandémie de COVID-19

[Le Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\) a publié, le 28 mai, un rapport sur l'impact économique de la pandémie de COVID-19 en Guinée-Bissau](#). Celui-ci fait l'état des lieux des pressions supplémentaires exercées par l'épidémie sur les équilibres sociaux et économiques déjà fragiles du pays. Ainsi, selon le rapport, la prévalence de nombreuses maladies, l'existence d'infrastructures précaires, la faible capacité de dépistage et le manque de ressources des hôpitaux pourraient rapidement pousser le système de santé à ses limites. L'activité économique, très informelle et essentiellement tirée par les exportations de noix de cajou brutes, est affectée par les blocages qui ont retardé la campagne annuelle de commercialisation de l'anacarde, affectant les revenus de 80% de la population. Par ailleurs, l'existence très limitée des systèmes de protection sociale et des finances publiques sans ressources laissent au gouvernement peu de moyens pour protéger la population ou stimuler l'économie. Le rapport préconise enfin l'élaboration de plans de redressement à court puis à long terme afin que le pays renoue avec une

croissance plus durable et inclusive, reposant sur une économie plus diversifiée et une meilleure intégration régionale.

LIBERIA

Les Etats-Unis financent un programme quinquennal de développement à 640 M USD

[Le ministre libérien des Finances et les Etats-Unis, à travers l'agence publique de développement américaine \(USAID\), ont signé, le 22 mai, 3 accords de subvention d'un montant total de 640 M USD permettant de financer le programme de développement quinquennal](#) mis en œuvre par le gouvernement libérien sur la période 2019-2024. Ces accords visent à encourager : (i) la promotion d'une croissance économique inclusive reposant notamment sur le secteur privé et favorisant la création d'emplois ; (ii) la mise en œuvre d'une gouvernance efficace et des réformes structurelles qui l'accompagne ; (iii) l'amélioration de la productivité et du capital humain à travers un meilleur accès à l'éducation et à la santé. Ce financement intervient alors que le Libéria risque de faire face cette année à un ralentissement de son économie, notamment lié à la crise sanitaire du coronavirus, avec une récession de son PIB estimée à -2,5% en 2020 selon les dernières perspectives publiées par le FMI en avril. L'institution prévoit un retour de la croissance à 4% du PIB en 2021. Pour rappel, les échanges entre les Etats-Unis et le Libéria ont atteint plus de 120 M USD en 2018. Les Etats-Unis sont le 6^{ème} importateur de produits libériens.

Le Commission de régulation de l'électricité et le MCA mènent une étude pour une meilleure tarification de l'électricité dans le pays

[La Liberia Electricity Regulatory Commission \(LERC\) a entamé une étude afin d'estimer le coût du service permettant de collecter les informations sur la production, la transmission, la distribution et la vente d'électricité dans le pays.](#) Cette étude, réalisée avec l'appui du Millenium Challenge Account (rattaché à l'agence américaine Millennium Challenge Corporation), permettra à la LERC de déterminer un niveau tarifaire adéquat pour le secteur électrique national. Conduite par le cabinet américain Tetra Tech, elle devrait s'achever en novembre 2020. Pour rappel, la semaine passée, la compagnie électrique nationale a affirmé devant le Sénat, lors d'un comité spécial, ne pas avoir les moyens de mettre en œuvre les mesures sociales décrétées par le Président George Weah pour faire face au coronavirus. Le plan de relance de l'économie du Président incluait en effet la gratuité de la fourniture électrique durant la période de confinement, par l'allocation de coupons d'une valeur de 20 USD aux abonnés – l'équivalent d'une facture mensuelle moyenne. Le ministre des Finances a affirmé qu'il communiquerait bientôt les conditions d'allocation de ces coupons.

MALI

Allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation de certains marchés publics au profit des régions affectées par la crise sécuritaire

En vue de stabiliser l'ensemble des régions affectées par la crise sécuritaire, le Gouvernement du Mali a élaboré le Programme d'Urgence pour les Régions du Nord et du Centre qui retient un ensemble de projets d'interventions urgentes pour parer aux besoins des populations affectées par la crise. Les procédures de passation des marchés constituent l'étape à laquelle est consacrée une durée plus ou moins longue du planning d'exécution des projets. Les principes qui les encadrent, notamment le libre-accès à la commande publique, font qu'elles aboutissent souvent au choix de prestataires n'ayant pas les relais nécessaires pour intervenir dans des zones de conflit. [Le Gouvernement a ainsi adopté un projet de décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics, dans le cadre de la mise en œuvre des actions humanitaires et le relèvement au profit des régions affectées par la crise sécuritaire,](#) afin de réaliser les actions retenues dans des délais raisonnables.

Altus Strategies lance un nouveau programme de forage de 1 600 m dans la mine d'or de Tabakorole

[La société Altus Strategies, dont le siège social est basé au Royaume-Uni, a annoncé le 26 mai le lancement d'un programme de forage au diamant de 1 600 m dans la mine d'or de Tabakorole,](#) située au Sud du Mali.

La campagne sera menée et financée par Glomin Services, dans le cadre de la première phase de l'accord de coentreprise qui lie les deux sociétés. Pour rappel, l'or est de loin le premier produit d'exportations du Mali : il représentait plus de 70% des exportations totales du pays en 2018, soit plus de 2,5 Mds USD.

Le Groupement ANTEA France/HYDROC GmbH/INGERCO sélectionné pour fournir un appui technique dans le cadre d'un projet relatif à la Protection du Fleuve Niger

[Le Gouvernement malien a approuvé le marché relatif aux services de l'ingénieur conseil pour un appui technique au projet « Protection du Fleuve Niger : Appui à la Connaissance et au Suivi de Ressources en Eau » en faveur du Groupement ANTEA France/HYDROC GmbH/INGERCO.](#) Le marché, d'un montant de 1,9 Md FCFA (2,9 M EUR) hors taxes et droits de douanes et d'un délai d'exécution de 48 mois, s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'Agence du Bassin du Niger pour l'amélioration de la connaissance et le suivi de ressources en eau, notamment les eaux de surface et les eaux souterraines. Le financement du marché est assuré par la KfW.

CHINA GEZHOUBA GROUP retenu pour réaliser des travaux dans le cadre du projet SOTUBA II

[Le Gouvernement malien a approuvé le marché relatif aux travaux supplémentaires de réalisation de génie civil dans le cadre du projet de doublement de la capacité de la centrale hydroélectrique de Sotuba \(Sotuba II\) en faveur de l'entreprise CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY LIMITED \(CGGC\),](#) pour un montant de 3,6 Mds FCFA (5,5 M EUR) hors taxes et droits de douanes et un délai d'exécution de 12 mois. La réalisation des travaux permettra de renforcer la capacité de production de la Centrale hydro électrique de Sotuba et de trouver des solutions durables au recours intensif à la production thermique.

MAURITANIE

La commission d'enquête parlementaire suspend ses travaux suite à un cas de coronavirus

[La commission d'enquête parlementaire qui étudie actuellement dix grandes affaires économiques dans le cadre du bilan de la décennie de l'ex-président Aziz a annoncé la suspension temporaire de ses travaux,](#) en raison de la contamination d'un directeur à l'Assemblée nationale. Alors que les résultats de l'enquête sont attendus fin juillet, cette situation devrait temporairement ralentir les travaux. La commission se dit néanmoins confiante quant à sa capacité à achever l'enquête à l'échéance prévue.

La Nouvelle Banque de Mauritanie reprise par la canadienne Westbridge bank

Au terme d'une longue opération de restructuration, [la Nouvelle Banque de Mauritanie \(NBM\) a finalement été reprise par la Westbridge Bank.](#) La NBM a été annoncée en faillite depuis de nombreux mois et la Banque Centrale de Mauritanie avait dû se mobiliser pour sauver l'établissement. Le plan de renflouement du groupe canadien compenserait le départ d'une partie des actionnaires en 2019 ainsi qu'un lourd passif social doublé d'une asphyxie financière qui avait placé la banque en difficulté. Le repreneur prévoit la suppression de 135 postes, la fermeture de la moitié du réseau des 27 agences et la cession d'actifs détenus et non exploités par la NBM.

Plan d'extension de 150 MUSD sur 4 ans pour la mine d'or Kinross-Tasiast

[La société Kinross-Tasiast a entamé son projet de « Désengorgement » de sa mine d'or pour une enveloppe de 150 M USD sur la période 2020-2023.](#) L'investissement s'étalera de la manière dégressive suivante : 80 M USD en 2020, 30 M USD en 2021, 20 M USD en 2022 et 15 M USD en 2023. L'objectif est de passer d'une capacité de traitement du minerai de 15 000 t/j à 24 000 t/j. Les appels d'offres sont en cours et le début des travaux est prévu pour novembre 2020. L'extension englobera toutes les étapes de traitement, du processus de lixiviation au circuit de gravité en passant par les systèmes de cyanuration et les stations de pompage. En outre, Kinross prévoit l'acquisition de nouveaux engins miniers lourds pour renforcer la flotte déjà existante, afin d'accroître sa capacité d'excavation et d'extraction du minerai. Pour rappel, la mine de Tasiast est paralysée depuis quelques semaines par une grève des travailleurs sur fond de revendications en rapport avec les conditions de travail en cette période de pandémie de la Covid-19.

Augmentation des redevances pour les navires étrangers de pêche en surface

[Le ministère mauritanien des Pêches et de l'Économie maritime a annoncé une augmentation des redevances sur les navires opérant dans les eaux territoriales.](#) Le ministère précise que les redevances sont passées de 2% à 3% pour les captures réalisées en surface. L'objectif de cette mesure est d'augmenter les recettes de la Société nationale pour la commercialisation du poisson. Cette annonce qui vise les bateaux étrangers intervient après la mise en application de la mesure d'exonération des redevances et autres taxes accordée aux armateurs mauritaniens dans le contexte de la crise liée à la COVID-19.

La Mauritania Airlines va organiser des vols de rapatriement

[La compagnie Mauritania Airlines a planifié des vols vers 8 pays afin d'organiser le rapatriement des mauritaniens coincés à l'étranger depuis le début de la crise du coronavirus.](#) Les 8 destinations concernées sont : les Emirats arabes unis, l'Égypte, la Turquie, le Sénégal, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, et les îles Canaries. Dans une circulaire le ministère mauritanien des affaires étrangères a demandé aux missions diplomatiques dans les pays concernés d'organiser le retour du personnel rappelé par l'administration centrale. L'administration aurait également demandé au personnel en Europe de revenir au pays par les vols Air France. Cette décision marquerait un allègement de la mesure de fermeture des frontières alors que depuis le 16 mars 2020 aucun ressortissant mauritanien à l'étranger n'a pu rentrer dans son pays.

NIGER

Renforcement de la coopération avec la Turquie sur le secteur de l'énergie et des hydrocarbures

[Le parlement nigérien a autorisé la ratification d'un mémorandum avec la Turquie dans les secteurs de l'énergie et des hydrocarbures. Cet accord a été signé le 11 juillet 2013 à Ankara et le 25 juillet 2013 à Niamey.](#) Les deux pays s'engagent ainsi à mener des activités conjointes axées sur les programmes de formation spécialisés, les échanges d'informations, d'expériences et d'expertises, d'une part, et sur les activités d'exploration et d'exploitation des ressources énergétiques et des hydrocarbures d'autre part. A travers cet accord, le Niger et la Turquie s'engagent par ailleurs à participer aux ateliers, aux conférences et aux foires visant à attirer les investissements dans les industries des hydrocarbures, et à développer des projets dans le domaine des énergies renouvelables dans les deux pays.

Importation de 5000 tonnes de gaz du Bénin pour pallier la pénurie au Niger

Pour pallier la pénurie de gaz domestique à laquelle doit faire face le Niger ces derniers mois, [la Société nigérienne des produits pétroliers \(SONIDEP\) a engagé l'importation de 5 000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié \(GPL\) du Bénin.](#) Cette commande a permis de renforcer la quantité disponible produite au Niger par la Société de raffinage de Zinder (SORAZ) et de répondre ainsi à la demande croissante dans le pays. Lors d'un point de presse le 22 mai dernier organisé à son siège à Niamey, la SONIDEP a expliqué que cet achat de GPL permet de desservir la zone Ouest du pays, et que celui produit à la SORAZ, à raison de 7 citernes/j, servira à ravitailler la zones Est ; tout en indiquant que le besoin national est de 14 citernes/j en période de forte demande comme celle du mois de Ramadan ou de la saison des pluies. La société a également indiqué qu'il revient aux opérateurs (une trentaine dans le pays) de se fournir en gaz, soit à la SORAZ, soit à Cotonou, en fonction de la destination pour éviter la sous-alimentation de leurs réseaux et assurer un approvisionnement continu aux clients.

SENEGAL

Le Parlement entérine la création des chemins de fer du Sénégal et dissout l'Agence nationale des chemins de fer

[Le 22 mai, le Parlement sénégalais, réuni en séance plénière, a voté à l'unanimité le projet de loi portant création de la société nationale dénommée les Chemins de fer du Sénégal \(CFS\).](#) Ce projet de loi, défendu par le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, El Hadji Omar Youm, dissout de fait l'Agence nationale des chemins de fer (ANCF) et autorise le reversement du personnel et des

actifs dans la nouvelle société. Les actifs de l'ex-Régie des chemins de fer du Sénégal (RCFS) et de la Société nationale des chemins de fer du Sénégal (SNCS) seront également réaffectés à CFS. La nouvelle compagnie hérite en outre du personnel et de l'actif de Dakar Bamako ferroviaire (DBF) dont elle devra désormais conduire le processus de liquidation. Dans ses missions, CFS aura en charge la construction, la réhabilitation, le renouvellement, l'extension et la gestion des infrastructures ferroviaires du pays, à l'exception du Train express régional (TER). Ainsi en actant la création de CFS, le Sénégal s'arrime au schéma institutionnel de la Banque mondiale, préalable au financement de la réhabilitation par l'institution de la ligne ferroviaire Dakar – Bamako, à l'arrêt depuis mai 2018.

SIERRA LEONE

Adoption de mesures supplémentaires pour lutter contre le commerce illicite de devises

La Banque centrale de la Sierra Leone a adopté [des mesures supplémentaires afin de renforcer son avis au public interdisant les transactions en devises par les opérateurs non agréés](#). Ainsi, toute personne saisie en train de s'engager dans l'achat ou la vente en devises étrangères sans être autorisée par la Banque centrale devra renoncer à toutes les devises étrangères trouvées en sa possession ou sous son contrôle. Cette injonction vaut également pour les personnes qui effectuent ou tentent d'effectuer des transactions en devises avec des personnes non autorisées par la Banque de Sierra Leone à opérer en tant que courtiers. Aussi, les devises étrangères trouvées en possession ou sous le contrôle de toute personne qui s'engage ou tente d'effectuer des transactions en devises à un endroit autre que l'adresse commerciale enregistrée d'un courtier agréé sera confisquée par la Banque centrale. Pour rappel, en mars dernier, la Banque centrale avait lancé un ultimatum à tous les vendeurs de devises étrangères non autorisés afin qu'ils régularisent leurs opérations auprès d'elle.

TOGO

Lancement de plusieurs projets de sensibilisation et d'appui à la résilience des communautés rurales face à la COVID-19, financés à hauteur de 200 K EUR par l'UE

[La Délégation de l'Union européenne \(UE\) au Togo a accordé, le 15 mai, une enveloppe de 65,5 Mds FCFA \(99,4 K EUR\)](#) à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) à la COVID-19 et aux organisations patronales de presse, pour la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo. Ce projet, porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et mis en œuvre par la plateforme de médias composée du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATEL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), doit venir en appui aux sensibilisations effectuées sur le terrain par la Coordination nationale de gestion de la riposte à la COVID-19. Le projet vise à informer les communautés rurales et urbaines sur les manifestations du Coronavirus et à sensibiliser les populations sur les gestes et mesures barrières édictés par le Gouvernement. Par ailleurs, [l'UE finance à hauteur de 65,5 Mds EUR \(99,4 K EUR\) un projet de sensibilisation et d'appui à la résilience des communautés](#) des préfectures d'Agoè-Nyivé, du Golfe, de Tchaoudjo et de Tône, lancé le 26 mai et mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui au développement de la base (ANADEB). Ce projet vise notamment à offrir aux communautés ciblées des dispositifs de lavage des mains et à apporter un appui en produits alimentaires de première nécessité aux plus vulnérables.

Indicateurs Pays	BEN	BFA	CIV	RCI	GMB	GIN	GNB	LBR	MLI	MRT	NER	SEN	SLE	TGO	UEMOA	ASS
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie																
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	140,3	1 642,7
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	1 060	1 658
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	6,3	3
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques																
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	-3,8	-3,7
<i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	52,5	48,5
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	16,2	-
<i>Risque Pays¹</i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-
Echanges																
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers² (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	3 573	11 015
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	1380	8 069
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	-6,8	-2,6
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	5	5
Aspects qualitatifs																
<i>IDH (2018)³</i>	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
<i>Doing Business (2019)⁴</i>	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
<i>Environnement des affaires⁵</i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 189 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque